



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE

CONTRIBUTION DIAGNOSTIC DU CONTRAT LOCAL DE SANTE



Crise sanitaire, système de santé institutionnel en souffrance, effets du changement climatique, vieillissement de la population : la santé est un enjeu majeur pour l'ensemble des citoyens et des territoires locaux.

Pour agir à son échelle, Tours Métropole Val de Loire met en place, en collaboration avec l'Agence Régionale de la Santé Centre-Val de Loire un **Contrat Local de Santé (CLS)**.

La première étape est la réalisation d'un diagnostic qui permettra de construire le programme d'actions. Ce dernier s'appuie sur une consultation large des acteurs du territoire et des citoyens ; c'est naturellement que le **Conseil de Développement (CODEV)** a été saisi pour **apporter son témoignage et indiquer des priorités citoyennes en matières de santé** relevant majoritairement du champ métropolitain.

CONTEXTE

L'**approche préventive de la santé des populations** s'est fortement développée. Cette dernière permet de prendre en considération l'importance des **déterminants de santé**, somme de facteurs ayant **une influence plus ou moins directe sur l'état de santé de la population**.

Comment agir sur la préservation et l'amélioration de la santé des habitants en intégrant les déterminants de la santé ? C'est la somme de tous les acteurs - professionnels de santé, Etat, collectivités et citoyens - qui est nécessaire pour agir concrètement et localement sur ces déterminants. Cette action préventive, moins visible, est complémentaire et indispensable à l'action curative.

Les institutions publiques locales, notamment les **intercommunalités, peuvent se positionner comme observateurs, facilitateurs et coordinateurs** des acteurs qui œuvrent en faveur de la santé aux côtés de l'Etat.

C'est le choix qu'à fait Tours Métropole Val de Loire en mettant en place son Contrat Local de Santé (CLS). Le CLS est **un outil qui permet de mettre en œuvre une politique intercommunale de santé adaptée aux besoins et enjeux du territoire et de ses habitants**.

Avec un double objectif :

- **Améliorer l'état de santé de la population**
- **Réduire les inégalités de santé**

L'élaboration du Contrat Local de Santé (CLS) s'étend à l'échelle des communes signataires du Contrat de Ville; Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps et La Riche. Pour mener ces travaux, le Vice-Président délégué à la politique de la ville et à la rénovation urbaine, M. Emmanuel FRANÇOIS, est accompagné par la coordinatrice du CLS, Mme. Lucille ESNAULT.

Sur cette première étape de diagnostic, la contribution du CODEV a démarré le 19 avril lors du groupe d'échanges animé par l'Observatoire régional de la Santé (ORS), puis 3 réunions ont eu lieu en ateliers.

Les participants ont exprimé **leurs ressentis et besoins subjectifs**, puis ont organisé cette importante matière autour des compétences relevant de la Métropole pour faire **des propositions concrètes d'actions** que le Contrat Local de Santé pourrait initier ou développer pour améliorer la santé de la population métropolitaine.

METROPOLE ET SANTE : CONSTATS

Les **atouts** de la Métropole en matière santé selon la perception des membres du CODEV :

- **Innovation** : pôles santé de pointe (*CHU et Vinci*), laboratoires de recherche reconnus, espace MAME dynamique, Université active
- **Organisation** : réseau de transport en commun dense (*Tramway, Bus, Train*) dans les plus grandes communes, collecte de déchets efficace, zones économiques et commerciales nombreuses et relativement accessibles
- **Attractivité** : pôle CHU, universités (*faculté de médecine, IAE, IUT*), nature et biodiversité (*faune, flore*) et tourisme illustrent bien l'attractivité du territoire notamment sous le prisme de la santé
- **Tissu local** : présence d'associations diversifiées, activités nombreuses, équipements et infrastructures existants fonctionnels (*ex: maison des adolescents, médiathèques, bibliothèques, piscines*)
- **Diversité** : population aux profils et cultures variés, nombreuses communautés et nationalités présentes sur le territoire, richesse de points de vue et vécus, histoires et traditions locales fortes

Les **points de vigilance** en matière de santé selon la perception des membres du CODEV :

- **Inégalités territoriales en matière de Santé** : inquiétudes citoyennes vis-à-vis des services santé, de leur nombre et accessibilité mais aussi de leur place et valorisation dans le territoire (*perception d'hôpitaux mouroirs*), absence d'espaces de santé dans certaines communes, indisponibilité de services de santé universitaire liée à des problèmes techniques, manque de spécialistes disponibles (*dentistes notamment*).
- **Mobilités** : transports en communs trop centralisés dans la ville-centre, pas assez d'interconnexions et transversalité entre les communes, impressions de mise à l'écart de certaines communes notamment Saint-Pierre des Corps sur les sujets de mobilité : tramway et vélo
- **Implication des citoyens** : manque de culture relative à la participation citoyenne (*absence de conseils de quartiers, espaces de débat et partage d'idées*), manque de connaissances du territoire et des acteurs, peu de sensibilisation au tri, valorisation et réutilisation des déchets
- **Gestion des Risques** : risque inondation et ses éventuels impacts peu identifiés par la population, peu de sensibilisation et information suffisante, pollutions nombreuses notamment concernant l'air et les sols, nuisances sonores fortement ressenties, risque SEVESO oublié, risques liés aux vagues de chaleur sous-estimés
- **Gestion des Ressources** : inquiétudes sur la qualité et la quantité d'eau mais aussi sur sa préservation long terme (*nappes, fuites...*), impression que l'eau "du robinet" n'est pas réellement homogène, propre et consommable (*forte attention portée sur le calcaire*), prix de l'eau potable courante jugé important et inégal en fonction des communes, manque local de recyclage et valorisation performante des biodéchets, manque de service lié à l'élimination, au tri et au recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- **Mixité** : absence de culture locale commune, manque de lieux de partage ouverts, sécurisés et conviviaux, manque de diversité dans certains quartiers et communes, population séparée géographiquement ne se rencontrant que très rarement, intégration et compréhension réciproque difficile, gestion, suivi et aide des gens du voyage insuffisants et capacités d'accueil trop limitées

PRÉCONISATIONS DU CODEV

Promouvoir et Soutenir

- **Inciter au recours à des dispositifs de prévention et soin par le sport** pour améliorer la santé physique et mentale
- **Favoriser l'accès à la connaissance et au sport** : renforcer les moyens des bibliothèques et médiathèques, créer des manifestations sportive grand public, soutenir les équipes et clubs locaux de haut niveau, créer un Pass culture pour les étudiants
- **Dynamiser les maisons Sport-Santé départementales** : coordonner la rédaction d'un annuaire des structures sportives accessible aux publics sédentaires et adaptées aux besoins physiques
- **Faciliter les modes de déplacements actifs** pour encourager le "sport quotidien" et l'activité physique régulière des habitants de la métropole
- **Simplifier l'usage des véhicules alternatifs et neutres** notamment électriques (*ex : accroître le nombre de bornes de recharge*)
- **Promouvoir un tourisme vert et de la santé** : campagne de communication et valorisation des parcours de santé pour les touristes (*ex : thermalisme, cures, sylvothérapies, randonnées santé, visites sportives, circuits vélo, yoga*), recensement et mis en avant des offres correspondantes
- **Permettre des démarches préventives et d'échanges organisés par et avec la police municipale de proximité**
- **Former au bon usage de l'eau** : communiquer sur sa qualité et disponibilité, les bons usages au quotidien et sur les restrictions en période de sécheresse
- **Engager une expansion et un renforcement des espaces verts arborés** au sein des villes et des quartiers
- **Assurer le développement et la pérennisation des services intercommunaux d'aide et maintien à domicile** afin d'améliorer l'assistance aux personnes dans le besoin au sein de la Métropole.

Former et Sensibiliser à la "bonne santé"

- **Inciter aux pratiques de santé du quotidien** : la marche (*ex : les 10000 pas/jour*) la pratique cyclable par des programmes et challenges dédiés, de campagne de promotion ...
- **Sensibiliser massivement aux comportements à risque** en matière de santé et aux solutions disponibles : addictions – alimentation – sexualité – dépistage – harcèlement
- **Développer les formations aux gestes de premier secours** en mobilisant les outils administratifs disponibles (*ex : conventionner avec les organismes de formation, imposer la formation aux 1er secours de 2 adhérents par association subventionnée*)
- **Mettre en place des formations effectuées par les étudiants** (*médecins, infirmiers, dentistes, orthophonistes*) accompagnés par des professionnels de santé parrains à destination de publics jeunes et âgés
- **Imaginer une continuité des politiques d'éducation à la santé sur le territoire** de la crèche municipale à l'université en partenariat avec les organismes et institutions concernées
- **Mettre en place des référents pour la sensibilisation et formation au sein des quartiers prioritaires** via des sessions thématiques en atelier (*ex: alimentation saine avec des ateliers cuisines, activité physique via des cours collectifs, économies avec des aides à la gestion du budget*)
- **Sensibiliser la population sur l'entretien de leurs espaces verts** (*forêts, parcs, jardins*) et concevoir des visites exploratives de ses espaces avec des gestionnaires et agents techniques (*possibilité d'entretien bénévole et plantations participatives*)
- **Concevoir et généraliser des campagnes pédagogiques contre le jet de déchets** spécifiques dans les espaces publics : mégots et sacs plastiques (*ex: campagne Zéro mégot de la Ville de Tours*)

Rendre accessible le territoire métropolitain

- **Simplifier l'accès aux établissements de santé pour les personnes âgées et à mobilité réduite**, afin de faciliter leur prise en charge médicale
- **Permettre l'accès rapide et efficace aux pompiers en cas d'urgence** afin d'assurer une intervention immédiate et adéquate dans des espaces contraints
- **Développer l'intermodalité** : HUB multimodaux, parkings, pistes cyclables, voies rapides cyclables, lignes de tramway, cadence et desserte des trains, espaces de covoiturage
- **Créer des pistes cyclables connectées aux pôles de santé et équipements de première nécessité**
- **Créer un service public "porte à porte" de vélo-taxi et vélo-bus** pour le public fragile et isolé
- **Faciliter l'accès aux transports en commun** : revoir les horaires de Bus et Trains pour les adapter aux besoins et flux de la population, améliorer l'accès à la gare TGV de St Pierre-des-Corps via les transports en commun
- **Favoriser l'accès aux piscines** : diminuer et adapter les tarifs (*en particulier pour les publics fragiles*), étudier les horaires, réfléchir aux activités proposées en développant notamment des sessions pour apprendre à nager ou l'hydrothérapie

Défendre et Lutter

- **Mener des actions spécifiques pour combattre la pollution**, de l'air et de l'eau en particulier, et communiquer de façon transparente sur les données de cette dernière
- **Réduire les nuisances sonores** notamment réduisant la vitesse de circulation sur l'ensemble de la Métropole
- **Limiter et stopper à terme l'étalement urbain dans toute les communes**, densifier et respecter les objectifs légaux d'artificialisation au plus vite
- **Limiter la prolifération des zones d'aménagement concerté (ZAC) périurbaines** profitant à des promoteurs privés, des franchises et chaînes commerciales
- **Favoriser les commerces de proximité** pour préserver le dynamisme commercial des centres-villes
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire** : distribution et redistribution alimentaire à destination des étudiants, personnes dans le besoin et associations caritatives (*ex: surplus, invendus, frigos solidaires*)
- **Renforcer l'action publique locale dans la lutte contre les violences intrafamiliales et sexistes**
- **Développer et accompagner les actions du CIDFF** (Centre d'Informations sur les Droits de Femmes et de la Familles) sur l'ensemble du territoire métropolitain

Sécuriser la collectivité

- **Optimiser la collaboration entre les municipalités et la préfecture** afin d'améliorer la sécurité de manière collective, développer une relation partenariale apaisée
- **Consolider la politique de recrutement de la police municipale en comblant les postes vacants**, dans le but de renforcer la prévention et la sécurité au sein des communes.
- **Etudier la possibilité mutualiser les services locaux de sécurité** en créant une police intercommunale
- **Limiter la vitesse dans les communes de la métropole et harmoniser les règles de circulation** pour faire baisser l'accidentologie (*30km en agglomération*)

Aménager le territoire

- **Développer les espaces protégés, de détente et de calme, au sein des villes et quartiers** : créer des îlots végétalisés, renaturés et aménagés, concevoir des îlots de fraîcheur urbains, développer des espaces de jeux d'eau, établir des zones naturelles préservées, noues de biodiversité, déployer des îlots et créneaux de silence dans les zones commerciales pour améliorer le confort des usagers et travailleurs notamment pour les personnes sensibles
- **Identifier les friches et espaces abandonnés pouvant être transformés en logements**
- **Réfléchir à la conception d'un Campus métropolitain de logements étudiants** avec services collectifs positionnés sur et entre plusieurs communes avec un pôle d'activité dans la ville centre
- **Evaluer et appliquer le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)** notamment en limitant le recours aux dalles et pavées lisses inadaptés aux déplacements PMR
- **Augmenter le nombre de toilettes publiques** : les rendre accessibles et gratuits près des places, parcs et jardins
- **Mailler le territoire d'infrastructures publiques de recharge de véhicules électriques**
- **Prolonger et terminer les périphériques Ouest et Est, réaliser un barreau Nord** pour soulager le trafic autoroutier et limiter ses nuisances
- **Réaliser et communiquer les diagnostics thermiques et carbone des équipements publics et territoires** (par communes par exemple)
- **Informier et inciter les propriétaires à réaliser leur Diagnostic de performance énergétique (DPE)**
- **Augmenter l'installation de panneaux solaires** en priorité sur les infrastructures publiques devant être exemplaires
- **Améliorer et étendre la gestion du compost collectif** pour favoriser son développement
- **Passer la gestion de l'eau en régie publique sur toutes les communes de la métropole** et réinvestir les bénéfices dans l'amélioration continue du réseau (*détection et réparation des fuites d'eau, qualité de l'approvisionnement, assainissement, gestion raisonnée de la ressource*)

Innover et Expérimenter

- **Faire de la santé une compétence facultative de Tours Métropole Val de Loire** à l'instar de la métropole d'Orléans permettant la coordination des projets d'installation et de maintien des professionnels de santé
- **Ancrer la Métropole comme leader en matière de santé** : Créer un forum annuel sur la santé avec toutes les parties prenantes et acteurs locaux engagés
- **Donner à la Métropole la compétence pour créer un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)** afin d'exercer l'action sociale d'intérêt communautaire et **créer à terme des établissements publics intercommunaux d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)**
- **Poursuivre et simplifier les initiatives d'habitats partagés, collectifs et intergénérationnels**
- **Rénover les vieux équipements sportifs** pour développer une réelle image sportive de la métropole autour de ses clubs et équipes et organiser des événements fédérateurs (*ex: engouement vis-à-vis de CO'Met à Orléans*)
- **Encourager l'innovation en accompagnant les porteurs de projet "santé" à l'espace MAME**
- **Créer une Salle de consommation à moindre risque (SCMR), "salle de shoot" sur Tours** afin de prévenir, encadrer et accompagner les pratiques addictives afin de les limiter
- **Réduire les déchets dans la rue** : trouver de nouvelles solutions de collecte tels que des points d'apport volontaire pour les encombrants, récupérer les déchets à la source, multiplier les poubelles publiques dans les rues facilitant le tri (*cigarettes, papiers, métaux, déchets organique*)
- **Fixer un tarification progressive et incitative sur l'eau potable** établie en fonction de la consommation avec une logique forfaitaire (*ex : forfait de base, confort, supplémentaire ou un forfait selon m3 souhaité*)

- **Développer la récupération, le stockage et l'utilisation des eaux pluviales** en commençant par les bâtiments publics (*mise à disposition de récupérateurs d'eau, intégration de réseaux de gouttières*)
- **Utiliser les eaux de pluie et l'eau impropre à la consommation** pour nettoyer les sols et les rues, arroser les espaces verts et alimenter les toilettes sauf pour des bâtiments sanitaires ou recevant du public sensible

Diversifier et Unir

- **Veiller à l'accessibilité (notamment économique) des services et logements** afin d'accroître la mixité de la population et unir différentes cultures autour de lieux, espaces et activités communs et partagés
- **Imposer et respecter des critères de mixité sociale et culturelle lors de l'attribution de logements**
- **Se conformer aux obligations de création de logements sociaux** et établir des objectifs dépassant les seuils minimaux dans chaque commune et quartiers
- **Organiser des passerelles entre les habitants des QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville) et les communes et employeurs de la métropole hors QPV:** rencontre, immersion pour ceux qui le souhaitent, portage de projets, aide à l'installation et à la formation
- **Mettre en place, dans chaque commune, des conseils de quartier ou une assemblée citoyenne communale** pour avoir des propositions d'amélioration du cadre de vie adapté aux besoins
- **Réaliser des rencontres entre dispositifs participatifs et associations de chaque commune** notamment entre conseils citoyens et habitants de communes sans QPV

RESPONSABLES de l'ATELIER SANTE : Hélène AUBRY

RÉDACTEUR : Hélène AUBRY - Suzane TEGEKA

RAPPORTEUR : Hélène AUBRY

MEMBRES BÉNÉVOLES de l'ATELIER : 10

DURÉE de l'ATELIER : Mai 2023 - Juillet 2023

INTERVENANTS / EXPERTS : Emmanuel FRANÇOIS (*Vice-Président délégué à la politique de la ville et à la rénovation urbaine*), Lucille ESNAULT (*Coordinatrice du Contrat Local de Santé*), Céline LECLERC (*Directrice de l'Observatoire régional de la Santé*)

RÉALISATION et PUBLICATION : Thomas GOTTSCHLING - Suzane TEGEKA

 60 avenue Marcel Dassault 37200 Tours

 codev.tours-metropole.fr

 codev@tours-metropole.fr

 Facebook: @CODEVToursMetropole

 Twitter: @codevtours

 LinkedIn

